

## Décembre 2024

- 1 Dimanche PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT. Messe basse à 8 h 15. Messe chantée à 10 h 00. Vêpres à 17 h 15 et salut du T. S. Sacrement à 18 h 00.
- 2 lundi sainte Viviane, vierge et martyre. Messe basse à 7 h 30.
- 3 mardi saint François Xavier, confesseur. Messe basse à 7 h 30.
- 4 mercredi saint Pierre Chrysologue, évêque et docteur ; mémoire de sainte Barbe, vierge et martyre. Messe basse à 7 h 30.
- 5 jeudi de la férie ; mémoire de saint Sabbas, abbé. Messe à 7 h 30. Adoration du T.S. Sacrement de 21 h 00 à minuit.
- 6 vendredi saint Nicolas, évêque et confesseur. Premier vendredi du mois. Messe basse à 7 h 30.
- 7 samedi saint Ambroise, évêque et docteur. *Jeûne et abstinence.* Premier samedi du mois. Heure sainte à 10 h 00. Messe basse à 11 h 00.
- 8 Dimanche IMMACULÉE CONCEPTION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE ; mémoire du deuxième dimanche de l'Avent. Messe basse à 8 h 15. Messe chantée à 10 h 00. Vêpres et chapelet à 18 h 00.
- 9 lundi de la férie. Messe basse à 7 h 30.
- 10 mardi de la férie ; mémoire de saint Melchiade, Pape et martyr. Messe basse à 7 h 30.
- 11 mercredi saint Damase I<sup>er</sup>, Pape et confesseur. Messe à 7 h 30.
- 12 jeudi de la férie. Messe basse à 7 h 30.
- 13 vendredi sainte Luce, vierge et martyre. Messe basse à 7 h 30.
- 14 samedi de la férie. Messe basse à 8 h 00.
- 15 Dimanche TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT. Messe basse à 8 h 15. Messe chantée à 10 h 00. Vêpres et chapelet à 18 h 00.
- 16 lundi saint Eusèbe, évêque et martyr. Messe basse à 11 h 15.
- 17 mardi de la férie. Messe basse à 7 h 30. 100.

- 18 mercredi Quatre-Temps d'Hiver. Messe basse à 7 h 30.
- 19 jeudi de la férie. Messe basse à 7 h 30.
- 20 vendredi Quatre-Temps d'Hiver. Messe basse à 7 h 30.
- 21 samedi saint Thomas, Apôtre ; mémoire des Quatre-Temps d'Hiver. Messe basse à 8 h 00.
- 22 Dimanche QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVENT. Messe basse à 8 h 15. Messe chantée à 10 h 00. Vêpres à 17 h 15 et salut du T. S. Sacrement à 18 h 00.
- 23 lundi de la férie. Messe à 7 h 30. *Confessions de 16 h 00 à 18 h 45.*
- 24 mardi Vigile de Noël. *Jeûne et abstinence [qui peuvent être anticipés au lundi 23].* Messe basse à 7 h 30. *Confessions toute la matinée et de 16 h 00 à 18 h 45.* Chant des Matines à 21 h 30. Veillée de chants de Noël à 23 h 40.
- 25 mercredi NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Messe de Minuit à 00 h 00 suivie du chant solennel des Laudes de Noël. Messe basse de l'Aurore à 8 h 15 ; mémoire de sainte Anastasie, mart. Messe chantée du Jour à 10 h 00. Vêpres à 17 h 15 et salut du T. S. Sacrement à 18 h 00.
- 26 jeudi saint Étienne protomartyr. Messe chantée à 9 h 00.
- 27 vendredi saint Jean, Apôtre et évangéliste. Messe basse à 8 h 00.
- 28 samedi Les Saints-Innocents, martyrs. Messe chantée à 8 h 00.
- 29 Dimanche DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE NOËL. Messe basse à 8 h 15. Messe chantée à 10 h 00. Vêpres et chapelet à 18 h 00.
- 30 lundi dans l'Octave de Noël. Messe basse à 7 h 30.
- 31 mardi dans l'Octave de Noël ; mémoire de saint Sylvestre I<sup>er</sup>, Pape et confesseur. Messe basse à 7 h 30.

Du lundi 24 février 2025 à 14 heures au samedi 1<sup>er</sup> mars 2025 à 13 heures, sera prêchée une retraite selon les Exercices de Saint-Ignace, pour les hommes à partir de l'âge de 17 ans.